



PV 453 DU JEUDI 17 OCTOBRE 2019

GROUPEMENT BEAUJOLAIS

Tél 04 74 68 67 83

beaujolais@lyon-rhone.fff.fr

Réunion du 10 octobre 2019

Présents : S. BOISSET – G. PISTOL – C. ROBERT – G. SEVE – C. PERROT – A. FEZZA – D. COMBIER – Z. BENSLIMANE.
Visite de Marcel DALBEPierre du FC DENICE/ARNAS : co-présidence : Marcel DALBEPierre et Bruno VIDAL (suite démission de M. Sangouard).

Permanence le jeudi de 19 h à 20 h 30 - Tél. présidente : 06 78 61 00 66

Maison des Associations Sportives 535, avenue Saint Exupéry, 69400 Villefranche sur Saône

Courrier :

RC BELIGNY : U11 modification d'horaire du plateau A502 du 19 octobre : A 14 HEURES au lieu de 10 heures

MDA : U13 poule E : journée du 19 octobre, MDA 4 – FCVB5F voir en commission U13

FC RENEINS VAUXONNE : U13 poule E du 19 octobre : FCRV 3 – Ternand voir en commission U13

ENTENTE ODENAS CHARENTAY ST LAGER : journée du 23 novembre

CHAZAY FC/O. BELLEROCHÉ : match U13 du 19 octobre, en attente réponse

PONTCHARRA ST LOUP : forfait U13.4 en coupe du Beaujolais le 12 octobre

Engagements :

LIERGUES : 3^e équipe U7

FC DENICE/ARNAS : 3^e équipe U9

FC DENICE/ARNAS : engagement équipe seniors 2 en coupe des Vignerons

USF TARARE : engagement équipe seniors 2 en coupe des Vignerons

FCVB : 6^e équipe U9.

RAPPEL ADRESSE COURRIER (envoi des feuilles de matchs... pensez à mettre le tampon du club avant envoi)
O.S.V.

GROUPEMENT BEAUJOLAIS DE FOOTBALL - 535, avenue Saint Exupéry - 69400 VILLEFRANCHE SUR SAONE

COMMISSION U7

Christian PERROT tél. 06 73 97 85 99

JOURNEE DU 9 NOVEMBRE : Présence des équipes à 9h15

FESTIFOOT A TARARE stade Léon Masson :

FC Tarare 1, 2 – FC Lamure Poule 1, 2 – Pontcharra St Loup 1, 2 – Liergues 1, 2, 3 – St Forgeux 1, 2 – Amplepuis 1, 2 – USF Tarare 1 – Sud Azergues Foot 1, 2, 3.

FESTIFOOT A ST GEORGES DE RENEINS :

FC Reneins Vauxonne 1, 2, 3, 4, 5 – Beaujolais Football 1, 2, 3 – Belleville St Jean d'Ardières 1, 2, 3 – Corcelles 1 – FC Denicé Arnas 1 – Ent. Odenas Charentay St Lager 1, 2, 3.

FESTI ANIMATIONS A LA TOUR DE SALVAGNY :

DomTac FC 1, 2, 3 – Chazay FC 1, 2, 3 – O.S. Beaujolais 1, 2 – MDA 1, 2, 3, 4 – Bully 1 – RC Béligny 1, 2 – FCVB 1, 2, 3, 4 – Limas 1, 2, 3 – Gleizé 1, 2.

RAPPEL DU REGLEMENT :

Dimension du terrain : 20 m x 30 m

Zone des 8 mètres : la relance protégée : lorsque le gardien de but a le ballon dans les mains, l'ensemble de l'équipe adverse doit se trouver en dehors de la zone des 8 mètres.



PV 453 DU JEUDI 17 OCTOBRE 2019

COMMISSION U9

Zinedine BENSLIMANE tél. 06 27 11 30 60

HORAIRE LEGAL DES FESTIFOOT 10 HEURES. Présence des équipes à 9 h 15 sur les sites.

RAPPEL IMPORTANT : TOUS LES JOUEURS PARTICIPANT AUX RENCONTRES ORGANISEES PAR LE GROUPEMENT BEAUJOLAIS DOIVENT ETRE TITULAIRES D'UNE LICENCE.

Les feuilles de festifoot doivent être préremplies (rayer les joueurs non présents).

Sur le site, les dirigeants d'équipes doivent être en possession du listing avec photo de leurs joueurs.

Respecter le nombre de joueurs sur le terrain (5 + 2 remplaçants).

Respecter les règles du jeu notamment dans la zone des 8 mètres

Dimension du terrain : 35 m x 25 m

Buts : 4m x 1,50 m - 4 matchs de 12 mn

Le responsable du festifoot doit être identifiable (port d'un gilet couleur ou autre)

COMPTE RENDU DE LA JOURNEE DU 21 SEPTEMBRE :

Manque toujours les feuilles des rencontres du festifoot à CHAMBOST ALLIERES.

COMPTE RENDU DE LA JOURNEE DU 5 OCTOBRE :

Non reçu les feuilles du festifoot de CORCELLES.

Manque feuille d'effectif des équipes de BELLEROCHÉ 1 et 2 présentes sur le festifoot de Charentay.

JOURNEE DU 19 OCTOBRE : festifoot prévus sur les sites suivants :

A BELLEVILLE: Belleville St Jean d'Ardières 1 et 2, Ent. Odenas Charentay StLager 1 et 2, FCVB 1 et 2, DomTac FC 1 et 2.

A BULLY : Bully 1 et 2, Pontcharra St Loup 1 et 2, Chazay FC 1 et 2, Liergues 1 et 2.

A ANSE : MDA 1 et 2, Sud Azergues Foot 1 et 2, Amplepuis 1 et 2, O.S.Beaujolais 1 et 2.

A ST GEORGES : FC Reneins Vauxonne 3 et 4, Liergues 3 et 4, Ent. Odenas Charentay St Lager 3 et 4, Sud Azergues foot 3 et 4.

A BELLEROCHÉ : O. Belleroche 1 et 2, MDA 5 et 6, DomTac FC 3 et 4, Gleizé 1 et 2.

A LIMAS : plateau à 10 équipes : A.S. Limas 1 et 2, RC Baligny 1 et 2, Beaujolais Football 1 et 2, MDA 3 et 4 + **FCVB6** et FC Denicé/Arnas 3.

A OUROUX : Ouroux 1 et 2, Corcelles 1, Beaujolais Football 3, FC Lamure Poule 1 et 2, FC Reneins Vauxonne 1 et 2.

A ST FORGEUX (Plateau composé de 10 équipes): St Forgeux 1 et 2, Pontcharra St Loup 3, Chazay FC 3, Chambost St Just 1, DomTac FC5, FC Denicé Arnas 1 et 2, O.S.Beaujolais 3 et 4.

A VILLEFRANCHE stade Montmartin (plateau composé de 10 équipes) : FCVB 3 et 4, Belleville St Jean d'Ardières 3 et 5, Amplepuis 3 et 4, FC Reneins Vauxonne 5 et 6, A.S. Limas 3, St Forgeux 3.

JOURNEE DU 16 NOVEMBRE : festifoots prévus sur les sites suivants : Fleurie - Chambost - Anse - Chazay - Corcelles - Gleizé - Liergues - Pontcharra - Chessy - Belleroche.

COMMISSION U11

Gilbert SEVE tél. 04 26 74 49 81 – 06 22 82 74 09

Pour le bon déroulement des plateaux :

Les équipes doivent arriver 45 mn avant l'horaire des matchs

La feuille de plateau doit être remplie **AVANT LES RENCONTRES**

L'éducateur ou le dirigeant doit être en possession du listing avec photo de ses joueurs

RESPECTER LE NOMBRE DE JOUEURS SUR LE TERRAIN : 8 (plus 2 remplaçants)

RAPPEL : PAS D'AUTO ARBITRAGE DANS CETTE CATEGORIE, une personne doit impérativement arbitrer

Respecter le temps de jeu

En fin de plateau les dirigeants doivent remplir la feuille de plateau (score...) et le club recevant doit envoyer la feuille de plateau au Groupement dans les 48 heures.

A NOTER : les équipes de LIERGUES jouent à domicile à 10 heures au STADE DE L'ECLAIR (synthétique).



PV 453 DU JEUDI 17 OCTOBRE 2019

JOURNEE DU 19 OCTOBRE :

A 501 A VILLEFRANCHE A 10H : FC Villefranche 1 et 2 Chazay FC1 MDA 1

MODIFICATION D'HORAIRE : A 502 A BELIGNY A 14 HEURES et non 10 heures : RC Béligny 1 ES Liergues 1 Amplepuis 1 Belleville St Jean d'Ardières 2

A 503 A DOMMARTIN A 10 H : Domtac FC 1 O Belleroche 1 Belleville St Jean d'Ardières 1 E S Gleizé 1

A 504 A SAINT-LOUP A 10H : Pontcharra St loup 1 Beaujolais football 1 Sud_Azergues Foot 1 FC Denicé/Arnas 1

B 501 A TARARE A 14H : UsF Tarare 1 Belleville St Jean d'Ardières 3 Ent. Odenas Charentay St Lager 1 ES Gleizé 2

B 502 A ARNAS A 14H : FC Denicé/Arnas 2 FC Villefranche 3 Pontcharra/Loup 2 MDA 3

B 503 A CHASSELAY A 10H : MDA 2 FC Reneins Vauxonne 1 O. S Beaujolais 1 Chazay FC 2

B 504 A LIMAS A 14H : A S Limas 1 O. Belleroche 2 Amplepuis 2 Domtac F C 2

C 501 A CHARENTAY A 10H : Ent. Odenas Charentay St Lager 2 FC Reneins Vauxonne 2 Chambost/Just 1 Sud-Azergues Foot 2

C 502 A CHAZAY A 10H : Chazay FC 3 FC Bully 1 Domtac F C 3 MDA 3

C 503 A SAINT-FORGEUX A 14H : Saint-Forgeux 1 Pontcharra St Loup 3 O.S Beaujolais 2 FC Tarare 1

C 504 A FLEURIE A 14H : Beaujolais Football 2 Sornins Réunis 1 ES Liergues 2 MDA 4

D 501 A AMPLEPUIS A 10H : Amplepuis 3 Saint-Forgeux 2 Belleville St Jean d'Ardières 4 Beaujolais Football 3

D 502 A LA TOUR SALVAGNY A 14H : Domtac FC 4 F C Lamure Poule 1 Belleville St Jean d'Ardières 5

D 503 A TERNAND A 10H : O. S Beaujolais 3 MDA 6 FC Reneins Vauxonne 4 RC Béligny 2

D 504 A VALSONNE A 14H : Valsonne 1 AS Limas 2 FC Lamure Poule 2.

COMMISSION U13

Guy PISTOL (responsable championnat et coupe Festival) tél. 06 32 88 07 18

Coupe du Beaujolais : responsable Ahmed FEZZA tél. 06 50 16 23 05

RAPPEL IMPORTANT : TOUS LES JOUEURS PARTICIPANT AUX RENCONTRES ORGANISEES PAR LE GROUPEMENT BEAUJOLAIS DOIVENT ETRE TITULAIRES D'UNE LICENCE.

Sur le site : Les éducateurs ou dirigeants doivent être en possession du listing avec photo de leurs joueurs.

CHAMPIONNAT :

A NOTER : Modifications : **Poule C : A PARTIR DU 19 OCTOBRE** : BELLEVILLE ST JEAN D'ARDIERES 3 remplace EXEMPT. Match à domicile à Belleville à 10 HEURES.

Poule D : EXEMPT remplace BELLEVILLE ST JEAN D'ARDIERES 3

Une mise à jour a été effectuée sur le calendrier apparaissant sur le site du DLR.

MODIFICATION DE DATE, DE LIEU OU D'HORAIRE :

Journée du 19 octobre

Poule E : la rencontre MDA 4 – FCVB 5Fem se jouera à Chasselay stade L. Giuly (au lieu de Anse)

Poule E : la rencontre FC RENEINS VAUXONNE 3 – TERNAND se jouera à St Etienne les Oullières.

FEUILLES DE MATCHS MANQUANTES :

Journée du 21 septembre :

Poule A : Sud Azergues Foot 1 – DomTac FC 3

Poule E : Amplepuis 3 – FC Villefranche 5 Fem.

Poule F : MDA 5 – FC Pontcharra StLoup 5Fem

Journée du 28 septembre :

Poule A : FC Reneins Vauxonne 1 – Sud Azergues Foot 1

Poule D : Sud Azergues Foot 3 – Belleville St Jean d'Ardières 3

Poule E : Ent. Ternand/OSB - Amplepuis 3

Sites des rencontres à domicile pour la 1^{re} phase :

AMPLEPUIS : Stade Balmon

O.S.B./Ternand : joue à Oingt

SUD AZERGUES FOOT : jouent à Châtillon d'Azergues

BELLEVILLE ST JEAN D'ARDIERES : stade Rosselli



PV 453 DU JEUDI 17 OCTOBRE 2019

ENT. OENAS CHARENTAY : à Odenas (14 h équipe 2 et 15 h 30 équipe 1)

FC DENICE ARNAS : à Arnas (14h)

LIERGUES : stade de l'Eclair à 10 heures

ENTENTE HAUT BEAUJOLAIS : à Ouroux à 14 h

FC TARARE : stade de La Plata 14 h

USF TARARE : stade de La Plata 14 h

MDA : à Anse

COUPE DU BEAUJOLAIS U13 – 1^{er} tour du 14 septembre

Non reçues à ce jour les feuilles du plateau de Chatillon d'Azergues. Faire rapidement le nécessaire avant amende pour feuille non parvenue après 30 jours.

COMMISSION COUPES A 11

Christian ROBERT tél. 06 87 18 51 07 et Didier COMBIER tél. 06 33 65 15 22

Equipes engagées au 14 octobre

COUPE DU BEAUJOLAIS U15 : Beaujolais Football 1 – Chazay FC 1 et 2 – DomTac FC 3 – Gleizé 1 et 2 – Entente Haute Azergues 1 – Liergues 1 et 2 – FC Denicé Arnas 1 – Pontcharra St Loup 1 et 2 – FC Reneins Vauxonne 1 et 2 – O. Belle-roche 1 – Ent. Odenas Charentay St Lager 1 – Amplepuis 1 et 2 – Sud Azergues Foot 1 et 2 – Belleville Saint Jean d'Ar-dières 2 – MDA 2 – Ent. Haut Beaujolais 1.

COUPE DU BEAUJOLAIS U17 : Beaujolais Football 1 – DomTac FC 3 – Gleizé 1 et 2 – Liergues 1 – Pontcharra St Loup 1 – FC Reneins Vauxonne 1 – O. Bellerocche 1 – Ent. Odenas Charentay St Lager 1 – Amplepuis 1 – Sud Azergues Foot 1 – Belleville St Jean d'Ardières 1 et 2 – USF Tarare 1. – Chazay FC 1 – MDA 1 et 2 – Limas1 – Entente Haute Azergues 1 – FC Tarare 1.

Date limite des inscriptions le 28 octobre.

Premier tour de coupe du Beaujolais U15 et U17 reporté en janvier

COUPE DES VIGNERONS : AS Limas 1 et 2 – Sornins Réunis 1 et 2 – Beaujolais Football 3 – Bully 1 et 2 – Clochemerle/ Vaux en Beaujolais 2 – Corcelles 1 – Gleizé 2 – FC Tarare 2 – FC Lamure Poule 3 – FC Reneins Vauxonne 2 – O.S.Beaujolais 2 – Ent. Odenas Charentay St Lager 3 – Ouroux 1 – O.S. Pouilly Pommiers 1 – FC Ternand 1 – AS Valsonne 1 – Liergues 2 et 3 – Propières 1 – St Forgeux 2. – FC Denicé/Arnas 2 – USF Tarare 2.

COUPE JOSEPH MAGAT : Tirage au sort du premier tour effectué ce jour au Groupement en présence de Marcel Dalbepierre. Rencontres à jouer le dimanche 27 octobre à 14 h 30 sur le terrain du premier nommé :

CHAZAY FC 2 – DOMTAC FC 3

O. SPORTIF BEAUJOLAIS 1 – USF TARARE 1

SORNINS REUNIS 1 – MDA 3

PONTCHARRA ST LOUP 3 – CHAZAY FC 1

ST JEAN SPORT – FC LAMURE POULE 2

TERNAND – PONTCHARRA ST LOUP 2

AMPLEPUS 2 – LIERGUES 1

BEAUJOLAIS FOOTBALL 2 – FC TARARE 1

OUROUX – VAUX EN BEAUJOLAIS/CLOCHEMERLE 1

LIERGUES 2 – O. BELLEROCHÉ 2

ENT. OENAS CHARENTAY ST LAGER 2 – BELLEVILLE ST JEAN D'ARDIERES 2

POUILLY POMMIERS – SUD AZERGUES FOOT 1

FC RENEINS VAUXONNE2 – ST FORGEUX 1

FC TARARE 2 – GLEIZE 1

ST FORGEUX 2 – BULLY 1

Exempt : FC DENICE/ARNAS 2

Qualifiés en Coupe du Rhône : Amplepuis 1 – Limas 1 – Ent. Odenas Charentay St Lager 1 – FC Lamure Poule 1 – FC Reneins Vauxonne 1 – FC Denicé/Arnas 1 – Chambost St Just – Valsonne.



COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU GROUPEMENT BEAUJOLAIS

Elle s'est déroulée le vendredi 6 septembre 2019 à Lamure sur Azergues en présence de Simone Boisset, présidente du Groupement Beaujolais, Jean Jacques Giraud, président du club de FC Lamure Poule, Bernard Rossier, maire de Lamure sur Azergues, Arsène MEYER, vice président du District de Lyon et du Rhône, Bernard BOISSET, président de la commission de Discipline du D.L.R., Thierry Pestritto de la Commission Technique du D.L.R. et les membres du Groupement Beaujolais.

Présence de Denis Dupont (communication au DLR).

Après le mot de bienvenue aux représentants des clubs et les remerciements adressés par la présidente au club de FC Lamure Poule pour l'accueil et l'organisation de cette assemblée générale ainsi qu'à la municipalité de Lamure sur Azergues, la parole a été donnée à Jean Jacques Giraud qui nous a présenté le club de FC Lamure Poule, M. Rossier a présenté le village de Lamure sur Azergues.

Le compte rendu de la saison 2018/2019 a été donné par la présidente du Groupement.

Intervention de Arsène MEYER sur les points suivants :

Mise en place de la caisse de péréquation des arbitres en D3 et en U17 D1 (uniquement pour les arbitres du centre)

Penser à avertir les instances (Ligue et District) en cas de séparation d'un éducateur, d'un dirigeant voire d'un joueur

Les contrôles de licences sur les rencontres de foot d'animation sont maintenus (festifoot, plateaux...)

Dispositif Etoiles, bien remplir le questionnaire et le retourner au District (incidence sur le fair play)

Informations sur le nouveau dispositif du fair play, les récompenses de la saison 2018-2019 seront remises à l'assemblée générale du District

Rappel aux clubs concernant l'accueil des arbitres féminines

L'opération foot adapté est reconduite et vous sera communiquée par PV.

Bernard BOISSET a informé les représentants des clubs des modifications des lois du jeu.

La partie technique abordée par Thierry Pestritto comportait l'information du nouveau critérium Régional en U13 et les rappels essentiels des règles du jeu en football d'animation précisant que la journée nationale des débutants sera centralisée et se déroulera le samedi 13 juin 2020.

Vous pouvez trouver sur le site du DLR les différentes formations d'éducateurs à venir, les informations sur le PAC, le Label, les journées futsal jeunes.

Concernant le football féminin, des dates de pratique spécifique sont programmées.

INFORMATIONS AUX CLUBS PAR SIMONE BOISSET :

Affiliation d'un nouveau club nommé FC DENICE ARNAS né de la fusion de l'AS DENICE et l'AS ARNASSIENNE

Pas de changement concernant les responsables de catégorie au Groupement, vous pouvez noter leurs coordonnées téléphoniques paraissant chaque semaine dans le PV Beaujolais, les permanences sont maintenues le jeudi de 19h à 20h30 à l'Office des Sports à Villefranche 535 avenue St Exupéry. Bien envoyer les courriers à cette adresse.

Feuilles de match U13 : continuer à utiliser les feuilles papier à télécharger sur le site du DLR, Ne pas oublier de coller les étiquettes.

Procédé à suivre suite aux difficultés des clubs rencontrées pour les engagements de leurs équipes sur footclub.

POINT SUR LA FICHE DE PRESENCE : nous notons l'absence de BULLY – PROPIERES et POUILLY POMMIERS.

QUESTIONS DIVERSES : néant.

REMISE DES RECOMPENSES PAR LES REPRESENTANTS DU DISTRICT DE LYON ET DU RHONE :

REMISE DE LA MEDAILLE D'ARGENT DU DLR aux bénévoles des clubs :

Gilles BRAGARD du club des Sauvages

Yolande CHAVOT du club de FC Pontcharra St Loup

Véronique MAINAND du club de Fc Pontcharra St Loup

Fabien RATY du FC Villefranche

Saad TAIEBI du FC Villefranche

Ibrahim YUKSEL du club de RC Béligny

MEDAILLE DE VERMEIL DU DLR : Christian LAPALU de DENICE

Après clôture de l'Assemblée par la présidente, Jean Jacques Giraud a invité les représentants des clubs à prendre le verre de l'amitié. Un grand merci au club de FC Lamure Poule, à son président et toute son équipe pour leur sympathique accueil ainsi qu'à la municipalité de Lamure sur Azergues pour la mise à disposition de la salle pour cette réunion.